

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 57 (1984)

Heft: 3

Rubrik: Actualité du logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité du logement

Aide fédérale:
un succès
qui s'explique

Au temps de la haute conjoncture, l'aide fédérale à la construction de logements ne figurait pas dans le répertoire des constructeurs. Hier encore dédaignée, sinon méprisée, voilà qu'elle suscite un regain d'intérêt marqué. Six mille logements en ont bénéficié de 1975 à 1980. Onze mille logements supplémentaires ont été mis sur le marché depuis lors. C'est bien une accélération spectaculaire de la mise à contribution des deniers publics de la Confédération.

Les effets conjugués de la cherté du sol, du coût de la construction, du ralentissement marqué (pour ne pas parler de stagnation), du pouvoir d'achat, de la crise économique en général et du chômage en particulier font que l'aide fédérale retrouve son pouvoir attractif. Elle devient indispensable pour abaisser les loyers inabordables.

Nombre de logements au bénéfice de l'aide fédérale du 1.1.1975 au 30.9.1983 pour toute la Suisse	
17 340	logements, dont...
13 061	en location (75,32%)
4 279	en propriété (24,68%)
12 565	avec subventionnement normal
4 775	avec subventionnement spécial
4 827	en Suisse romande 27,84%

Le coup de pouce fédéral ne se manifeste pas seulement en direction des locataires puisqu'un logement subventionné sur quatre appartient à un propriétaire (propriété par étage PPE ou de maison individuelle). Il faut rappeler que l'aide fédérale est octroyée pour des constructions nouvelles et pour des rénovations. Le subventionnement dit «spécial» porte sur des réalisations en faveur des personnes âgées ou des invalides.

Particularités cantonales

La répartition géographique des réalisations indique que la Suisse romande n'est pas prétéritée même si elle se signale par quelques particularités.

Aide fédérale en Suisse romande selon le statut de l'habitant (1975-1983)			
Canton	Nbre de logements	Propriété	Location
NE	499	67,33%	32,67%
VS	421	66,75%	33,25%
VD	1 504	44,95%	55,05%
JU	184	35,87%	64,13%
FR	2 107	21,77%	78,23%
GE	112	16,96%	83,04%
CH	17 340	24,68%	75,32%

Si le canton de Fribourg compte le plus grand nombre de réalisations, il est le seul, avec celui de Genève, à marquer une plus grande préférence pour le secteur locatif par rapport à la moyenne suisse. Si l'effort du Valais pour les propriétaires peut se comprendre, les pourcentages de Neuchâtel et de Vaud s'expliquent

moins bien. La faiblesse du total genevois traduit l'efficacité de la législation cantonale en la matière et la capacité financière du canton. Juger l'action sociale des gouvernements cantonaux à la lumière des seuls chiffres qui précèdent serait trop audacieux. Il faut tout de même noter que le Jura et Fribourg comptent une part importante de logements réservés aux personnes âgées ou invalides.

Aide fédérale (1975-1983) en Suisse romande selon le type de subventionnement			
Canton	Nbre de logements	Normal	Spécial
FR	2 107	72,71%	27,29%
VD	1 504	89,03%	10,97%
NE	499	85,77%	14,23%
VS	421	98,57%	1,43%
JU	184	64,13%	35,87%
GE	112	100%	—, —%

Au cœur du fameux débat sur la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, l'abandon par la première de l'encouragement à la construction de logements perd de sa crédibilité. Les candidats aux récentes élections, lorsqu'ils furent interpellés à ce sujet, se montrèrent très... évasifs. Sachant par expérience quel chemin s'élargit entre le candidat et l'élu, la menace d'un démantèlement ne s'estompe pas pour autant.

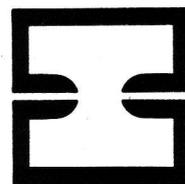
En vérité, si l'aide fédérale ne se manifeste pas suffisamment quant à son volume, elle ne justifie pas les reproches qui alimentent son procès. Elle obéit aux sollicitations cantonales, répond aux volontés locales et participe au bon équilibre du développement régional.

Sa disparition ne pourrait qu'affaiblir l'action des cantons les moins dotés en moyens financiers, incapables de se substituer à l'action fédérale.

(r.b.)

UNE QUALITÉ RENVERSANTE

A. HELD
& Cie SA
MENUISERIE
EBENISTERIE



PAROIS COULISSANTES INSONORES
AGENCEMENTS FENÊTRES
1820 MONTREUX
Rue Pré-du-Marché 19 Tél. (021) 63 55 21

Dans *Droit au logement*,
décembre 1983.